

## ANIMATEUR PERISCOLAIRE OU EXTRA-SCOLAIRE

LA VILLE  
**genas**  
nature



Genas, polarité urbaine du SCOT de l'agglomération lyonnaise, a été désignée chef-lieu de canton du nouveau Rhône. Ville centre de sa communauté de communes, Genas est la 3<sup>ème</sup> ville du Département du Rhône. Elle est aussi idéalement située au cœur du projet de la plaine de Saint Exupéry, territoire à enjeux internationaux.

Porte d'entrée régionale, Genas concilie un dynamisme économique incomparable - en abritant la 2<sup>ème</sup> ZI de France - avec de prometteuses réserves foncières et un remarquable cadre de vie, protégé par des dizaines de kilomètres carrés de ceinture verte.

Son développement urbain équilibré, maîtrisé et original, son taux d'équipement ainsi que la qualité de ses services à la population (crèches, écoles, équipements sportifs et de loisirs, commerces...) et sa situation financière exemplaire en font l'une des villes les plus prisées de l'agglomération lyonnaise et des chefs d'entreprises.

Au sein, de la Direction de la Politique Educative Locale (DPEL), le service des affaires scolaires et périscolaires de la mairie de GENAS ainsi que le service enfance jeunesse recherchent **des animateurs pour les différents accueils périscolaires** ainsi que **des animateurs pour les accueils collectifs de mineurs pour des enfants de 3 à 6 ans ou des jeunes de 11 à 17 ans.**

Sous l'autorité de la responsable de site périscolaire ou du responsable du secteur jeunesse et accueils collectifs de mineurs, l'animateur périscolaire ou animateur de l'ACM :

- Accueille les enfants en toute bienveillance en tenant compte de leurs besoins
- Veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants en conformité à la réglementation jeunesse et sports, et les spécificités du site
- Collabore à l'écriture du projet pédagogique
- Propose en lien avec le projet pédagogique du site, des animations périscolaires ou extra-scolaires ludiques, de détente, sportives, culturelles, artistiques, citoyennes...
- Adopte une posture professionnelle d'adulte référent
- Peut être amené à encadrer l'étude dirigée (le soir)

### Connaissances et qualités requises :

- Dynamique, volontaire et réactif
- Connaissance des techniques d'animation de groupes d'enfants
- Capacité à travailler en équipe
- Savoir-être relationnel démontrant sa capacité à écouter et analyser afin d'apporter une réponse adaptée

### Niveau Requis :

- Diplôme de l'animation : BAFA, CAP petite enfance, BAPAAT, BAFD, BPJEPS ...
- En l'absence de diplôme, expérience d'animateur souhaitée

Contrat à durée déterminée possible sur l'année scolaire sur les 3 temps (accueil du matin 1h, accueil méridien 2h, accueil du soir 2h) ou sur un ou plusieurs temps, heures de réunion et de préparation. Pour les accueils collectifs de mineurs, contrat par trimestre, par mission ou par période de vacances scolaires.

Rémunération sur la base du cadre d'emploi des adjoints d'animation (cat C) de la fonction publique territoriale.

### **Candidature à adresser à l'attention de Monsieur Daniel VALÉRO, Maire de Genas**

**CV + lettre de motivation + copie du diplôme + dernier arrêté de situation administrative pour les agents titulaires de la fonction publique territoriale.**

A [dpel@ville-genas.fr](mailto:dpel@ville-genas.fr)

ou/et

[jeunesse@ville-genas.fr](mailto:jeunesse@ville-genas.fr)